



Société Anonyme au capital Social de
40.000 euros

Siège Social : 93, rue de Provence
75009 Paris

390 913 010 RCS Paris

(la « Société »)

**AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES
DE LA FILIERE EMBALLAGES MENAGERS ET PAPIERS
GRAPHIQUES DU 10 DECEMBRE 2024**

Ordre du jour

- *Présentation pour avis* des principes de passation de marchés de prévention et de gestion des déchets ;
- *Présentation pour information* du bilan de l'accompagnement des adhérents à l'éco-conception.

I. Registre de présence

Le 10 décembre 2024 à 16h00,

Les membres des Comités des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers et papiers graphiques (le « **Comité** ») des Sociétés Citeo et Adelphe se sont conjointement réunis par vidéo conférence *via* l'application Teams, sur convocation de la Directrice des Relations Institutionnelles en date du 27 novembre 2024 adressée par voie électronique.

Assistent à la réunion en qualité de membres du Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers et papiers graphiques de Citeo :

Au titre du collège des producteurs :

- Mme Cristina DURLESTEANU, titulaire, représentante de l'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) ;
- Mme Giulia BASCLET, titulaire, représentante de la Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD)
- Mme Virginie d'ENFERT, titulaire, représentante de la Fédération Hygiène et Entretien Responsable (FHER).

Au titre du collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- M. Françoise WEBER, suppléante, représentante de la Fédération des Activités de la Dépollution et de l'Environnement (FNADE)
- M. Jacques BORDAT, titulaire, représentant de l'Alliance Recyclage ;
- M. Stéphane PANOU, titulaire, représentant de la Confédération des Métiers de l'Environnement (CME)
- Mme Lucia PEREIRA, suppléante, représentante de Réseau Vrac et Réemploi (RVR).

Au titre du collège des collectivités territoriales :

- Mme Sylviane OBERLE, titulaire, représentante de l'Association des Maires de France (AMF) ;
- M. Jean-Michel BUF, titulaire, représentant de Régions de France ;
- M. Bertand BOHAIN, titulaire, représentant du Cercle National du Recyclage (CNR).

Au titre des associations de protection de l'environnement

- Mme Pauline DEBRABANDERE, suppléante, représentante de Zéro Waste France (ZWF).
- Mme Selma AMIMI, titulaire, représentante de Consommateurs Logement et Cadre de Vie (CLCV).

Est absent :

- La représentante de l'Union Française des Industries des Cartons, Papiers et Celluloses (COPACEL)

Au titre du collège des associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs :

- La représentante de France Nature Environnement (FNE)

Assistent également à la réunion, en tout ou partie :

- Marc Gazave, Censeur d'Etat ;
- Laurent Menahem, Responsable Pôle juridique Collectivités et Opérations, Citeo ;
- Valentine Guiton, Responsable Accompagnement Sectoriel, Citeo ;
- Alix Legrand, Cheffe de Projet Eco-conception ;
- Clara Seligmann, Directrice des Relations Institutionnelles, Citeo ;
- Clémence Defouloy, Chargée de mission Affaires réglementaires et Concertation, Citeo ;
- Dominique Arnaudon, Chargée de mission Affaires réglementaires et Concertation, Citeo.

Véronique Fabien-Soulé et Virginie d'Enfert président la réunion en leurs qualités respectives de Présidente du Comité des Parties Prenantes d'Adelphe (la « **Présidente** ») et de Présidente du Comité des Parties Prenantes de Citeo (la « **Présidente** »).

Clara Seligmann est désignée comme secrétaire de la réunion des Comités (la « **Secrétaire de séance** »).

En présence du quorum requis par le règlement intérieur, les Comités ont valablement délibéré sur le projet soumis à leurs avis.

II. Saisine pour avis

1. Présentation pour avis des principes de procédures de passation de marchés de prévention et de gestion des déchets

La **Présidente** propose au Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers et papiers graphiques de Citeo d'approuver la proposition **de principes de procédures de passation de marchés de prévention et de gestion des déchets**.

Comité Parties Prenantes Citeo - Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- Association Nationale des Industries Alimentaires : **Avis favorable**
- Fédération du Commerce et de la Distribution : **Avis favorable**
- Fédération Hygiène et Entretien Responsable : **Avis favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement : **Avis favorable**
- Alliance Recyclage : **Avis favorable**
- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis favorable**
- Réseau Vrac et Réemploi : **Avis favorable**

Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Avis favorable**
- Cercle National du Recyclage : **Avis favorable**
- Régions de France : **Avis favorable**

Collège associations environnementales et de consommateurs :

- Zéro Waste France : **Avis favorable**
- Consommateurs Logement et Cadre de Vie : **Avis favorable**

Avec douze (12) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et zéro (0) abstention, le Comité approuve à l'unanimité des présents les principes de procédures de passation de marchés de prévention et de gestion des déchets.

En application du règlement intérieur du Comité des Parties Prenantes, les membres du Comité avaient la possibilité de compléter leur vote par la transmission d'éléments écrits jusqu'à trois jours ouvrés après la réunion.

La Société déclare n'avoir reçu aucun avis circonstancié dans le délai de trois jours ouvrés suivant la réunion.

**Présidente du Comité des Parties Prenantes
Citeo**

Virginie d'Enfert
Fédération Hygiène et Entretien Responsable

Scrutateur – Comité Parties Prenantes Citeo

Stéphane Panou,
Confédération des Métiers de l'Environnement

Virginie d'Enfert

Stéphane Panou